

République Française

**COMMUNE D'ENTRELACS**

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 avril 2024

Délibération n°: 2024-04-031

Nomenclature : 7.1.1.2

Envoyé en préfecture le 17/04/2024  
Reçu en préfecture le 17/04/2024  
Publié le   
ID : 073-200053833-20240408-2024\_04\_031-DE

**Objet : Approbation du compte de gestion 2023 - budget communal**

**NOMBRE DE CONSEILLERS**

En exercice : 32  
Présents : 26  
Pouvoirs : 4  
Suffrages exprimés : 30  
Ne prend pas part au vote : 0

**VOTE**

Pour : 30  
Contre : 0  
Abstention : 0

Décision rendue exécutoire par envoi  
en Préfecture et mise en ligne le :

17/4/24

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, LE 8 AVRIL,

Le Conseil Municipal d'Entrelacs dûment convoqué s'est réuni à 19H30 -en session ordinaire à Salle plurivalente, groupe scolaire l'Albanaise sous la présidence de Monsieur Jean-François BRAISSAND, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 25 mars 2024

**PRESENTS** : Jean-François BRAISSAND, Claire COCHET, Gaëlle GERBELOT, Christophe DERIPPE, Françoise BAISET-BOYRIES, Yves GRANGE, Gaëlle JANIN-CHEMINOT, André VERDU, Michelle MESSAGEOT, Pascale ROUSSEAU, Pierre BERLIOZ, Gérard LEGER, Gérard GROS-JEAN, Evelyne VITTEY, Serge GIRARD, Ludovic BUSSARD, Stéphane BERTHET, Laurence DUPESSEY, Coralie REYNAUD, Laurence DAGAND, Christian ANDRÉ, Séverine DEJEUX, Frédéric TOUSSAINT, Alain PAGET, Bernard SERPOLLET, Jean-Paul SIMON

**EXCUSES avec procuration** : Jean-Marc GUIGUE pouvoir à Serge GIRARD, Karine MAISNIER-PATIN pouvoir à Yves GRANGE, François CALLENDRET pouvoir à Claire COCHET, Sébastien PIGNIER-TRACOL pouvoir à Alain PAGET

**ABSENTS OU EXCUSES :**

Jean-Jacques BUGNARD, Monique BIENFAIT, Jean-Marc GUIGUE, Karine MAISNIER-PATIN, François CALLENDRET, Sébastien PIGNIER-TRACOL

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Madame Claire COCHET

Après s'être fait présenter les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 2023 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées, et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de dépenses, le compte de gestion dressé par le Trésorier accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à réaliser et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le Trésorier a repris dans les écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il a prescrit de passer dans ces écritures.

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2023 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2023 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Envoyé en préfecture le 17/04/2024

Reçu en préfecture le 17/04/2024

Publié le



ID : 073-200053833-20240408-2024\_04\_031-DE

**Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :**

- DECLARE que le compte de gestion du budget général d'Entrelacs dressé pour l'exercice 2023 par le Trésorier, visé et certifié confirme par l'ordonnateur, n'appelle ni observations, ni réserve de sa part ;
- DONNE POUVOIR à Monsieur le Maire pour accomplir toutes les formalités nécessaires à ce dossier.

**Claire COCHET**  
Secrétaire de séance

Pour extrait, certifié conforme.

**Jean-François BRAISSAND**  
Maire d'Entrelacs



30000 - ENTRELAIS

Exercice 2023

## Résultats budgétaires de l'exercice

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales (a)	14 165 083,84	8 302 580,00	22 467 663,84
Titres de recette émis (b)	3 476 104,56	10 453 830,05	13 929 934,61
Réductions de titres (c)	29,10	1 422 358,41	1 422 387,51
Recettes nettes (d = b - c)	3 476 075,46	9 031 471,64	12 507 547,10
<b>DEPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales (e)	14 165 083,84	8 302 580,00	22 467 663,84
Mandats émis (f)	4 318 176,43	7 067 902,77	11 386 079,20
Annulations de mandats (g)	34 701,53	207 938,88	242 640,41
Dépenses nettes (h = f - g)	4 283 474,90	6 859 963,89	11 143 438,79
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(d - h) Excédent	807 399,44	2 171 507,75	1 364 108,31
(h - d) Déficit			

## Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des personnalisés

30000 - ENTRELACS

Exercice 2023

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2022	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2023	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023
I - Budget principal					
Investissement	4 118 804,59		-807 399,44		3 311 405,15
Fonctionnement	2 267 866,77	2 267 866,77	2 171 507,75		2 171 507,75
<b>TOTAL I</b>	<b>6 386 671,36</b>	<b>2 267 866,77</b>	<b>1 364 108,31</b>		<b>5 482 912,90</b>
II - Budgets des services à caractère administratif					
29900-LOT LA VIE DU CHER					
ENTRELACS					
Investissement					
Fonctionnement					
<b>Sous-Total</b>					
30100-CCAS ENTRELACS					
Investissement	16 292,66		-7 898,09		8 394,57
Fonctionnement	16 292,66		-7 898,09		8 394,57
<b>Sous-Total</b>	<b>16 292,66</b>		<b>-7 898,09</b>		<b>8 394,57</b>
<b>TOTAL II</b>					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
<b>TOTAL III</b>					
<b>TOTAL I + II + III</b>	<b>6 402 964,02</b>	<b>2 267 866,77</b>	<b>1 356 210,22</b>		<b>5 491 307,47</b>



Bienvenue  
sur votre plateforme  
**BL échanges sécurisés**



## Bordereau d'acquiescement de transaction

Collectivité : COMMUNE D ENTRELACS  
Utilisateur : GELLOZ Marlène

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	2024_04_031
Objet :	Approbation du compte de gestion 2023 - budget
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-04-08 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.1.1.2 - Délibération approuvant le compte de gestion
Identifiant unique :	073-200053833-20240408-2024_04_031-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
<b>Enveloppe métier</b> Nom métier : 073-200053833-20240408-2024_04_031-DE-1-1_0.xml	text/xml	1.1 Ko
<b>Document principal (Délibération)</b> Nom original : DELIB2024_04_031.pdf Nom métier : 99_DE-073-200053833-20240408-2024_04_031-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	1.1 Mo
<b>Document principal (Délibération)</b> Nom original : 30000 CDG résultats p17-18.pdf Nom métier : 99_DE-073-200053833-20240408-2024_04_031-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	31.2 Ko

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	17 avril 2024 à 09h16min33s	Dépôt initial
En attente de transmission	17 avril 2024 à 09h16min34s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	17 avril 2024 à 09h16min35s	Transmis au MI
Acquiescement reçu	17 avril 2024 à 09h16min42s	Reçu par le MI le 2024-04-17





République Française

**COMMUNE D'ENTRELACS**

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 avril 2024

Délibération n°: 2024-04-032

Nomenclature : 7.1.1.1

Envoyé en préfecture le 17/04/2024

Reçu en préfecture le 17/04/2024

Publié le

ID : 073-200053833-20240408-2024\_04\_032-BF



**Objet : Approbation du compte administratif 2023 - budget général**

**NOMBRE DE CONSEILLERS**

En exercice : 32  
Présents : 25  
Pouvoirs : 4  
Suffrages exprimés : 29  
Ne prend pas part au vote : 0

**VOTE**

Pour : 29  
Contre : 0  
Abstention : 0

Décision rendue exécutoire par envoi  
en Préfecture et mise en ligne le :

17/4/24

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, LE 8 AVRIL,

Le Conseil Municipal d'Entrelacs dûment convoqué s'est réuni à 19H30 -en session ordinaire à Salle plurivalente, groupe scolaire l'Albanaise sous la présidence de Madame Claire COCHET, 1<sup>ère</sup> Adjointe.

Date de convocation du Conseil Municipal : 25 mars 2024

**PRESENTS** : Claire COCHET, Gaëlle GERBELOT, Christophe DERIPPE, Françoise BAIZET-BOYRIES, Yves GRANGE, Gaëlle JANIN-CHEMINOT, André VERDU, Michelle MESSAGEOT, Pascale ROUSSEAU, Pierre BERLIOZ, Gérard LEGER, Gérard GROS-JEAN, Evelyne VITTET, Serge GIRARD, Ludovic BUSSARD, Stéphane BERTHET, Laurence DUPESSEY, Coralie REYNAUD, Laurence DAGAND, Christian ANDRÉ, Séverine DEJEUX, Frédéric TOUSSAINT, Alain PAGET, Bernard SERPOLLET, Jean-Paul SIMON

**EXCUSES avec procuration** : Jean-Marc GUIGUE pouvoir à Serge GIRARD, Karine MAISNIER-PATIN pouvoir à Yves GRANGE, François CALLENDRET pouvoir à Claire COCHET, Sébastien PIGNIER-TRACOL pouvoir à Alain PAGET

**ABSENTS OU EXCUSES** :

Jean-François BRAISSAND, Jean-Jacques BUGNARD, Monique BIENFAIT, Jean-Marc GUIGUE, Karine MAISNIER-PATIN, François CALLENDRET, Sébastien PIGNIER-TRACOL

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Madame Claire COCHET

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2121-14 et L.2121-21 relatifs à la désignation d'un président autre que le maire pour présider au vote du compte administratif et aux modalités de scrutin pour les votes de délibérations,

Considérant que Mme Claire COCHET, première adjointe a été désignée pour présider la séance lors de l'adoption du compte administratif,

Après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice 2023, le compte de gestion dressé par le Comptable public, le compte administratif par Monsieur le Maire, relatif au budget général de la commune,

**Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :**

- LUI DONNE ACTE de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Envoyé en préfecture le 17/04/2024

Reçu en préfecture le 17/04/2024

Publié le



ID : 073-200053833-20240408-2024\_04\_032-BF

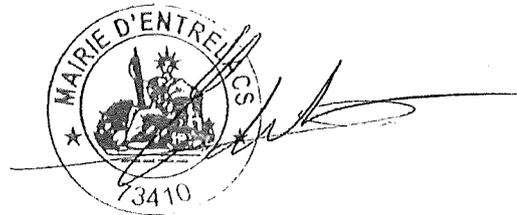
	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICIT (4)	RECETTES ou EXCEDENTS (4)	DEPENSES ou DEFICIT (4)	RECETTES ou EXCEDENTS (4)	DEPENSES ou DEFICIT (4)	RECETTES ou EXCEDENTS (4)
<b>COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL</b>						
Résultats reportés		-		4 131 470,59		4 131 470,59
Opérations de l'exercice		2 171 507,75		- 807 399,44		1 364 108,31
<b>TOTAUX</b>	-	<b>2 171 507,75</b>	-	<b>3 324 071,15</b>	-	<b>5 495 578,90</b>
Résultats de clôture		2 171 507,75		3 324 071,15		5 495 578,90
Restes à réaliser			-3 499 051,00		- 3 499 051,00	-
<b>TOTAUX CUMULES</b>	-	<b>2 171 507,75</b>	-3 499 051,00	<b>3 324 071,15</b>	- 3 499 051,00	<b>5 495 578,90</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>2 171 507,75</b>	-	<b>174 979,85</b>		<b>1 996 527,90</b>

- CONSTATE aussi bien pour la comptabilité publique principale que pour chacune des comptabilités externes, les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan de sortie, aux débits et crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser ;
- ARRETE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

Claire COCHET  
Secrétaire de séance

Pour extrait, certifié conforme.

Claire COCHET  
1<sup>ère</sup> Adjointe





Bienvenue  
sur votre plateforme  
**BL échanges sécurisés**



## Bordereau d'acquiescement de transaction

Collectivité : COMMUNE D ENTRELACS  
Utilisateur : GELLOZ Marlène

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte : **2024\_04\_032**  
Objet : **Approbation du compte administratif 2023 - budget général**  
Type de transaction : Transmission d'actes  
Date de la décision : 2024-04-08 00:00:00+02  
Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers  
Documents papiers complémentaires : NON  
Classification matières/sous-matières : 7.1.1.1 - Délibération approuvant le compte administratif  
Identifiant unique : 073-200053833-20240408-2024\_04\_032-BF  
URL d'archivage : Non définie  
Notification : Non notifiée

### Fichiers contenus dans l'archive :

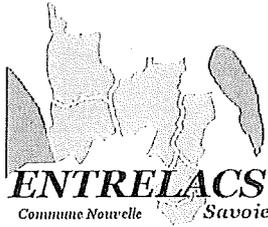
Fichier	Type	Taille
<b>Enveloppe métier</b> Nom métier : 073-200053833-20240408-2024_04_032-BF-1-1_0.xml	text/xml	1.4 Ko
<b>Annexe (Délibération)</b> Nom original : DELIB2024_04_032.pdf Nom métier : 70_DE-073-200053833-20240408-2024_04_032-BF-1-1_1.pdf	application/pdf	1.2 Mo
<b>Annexe (Autres annexes budgétaires)</b> Nom original : Note synthèse CA2023_15_04_2024.pdf Nom métier : 71_AN-073-200053833-20240408-2024_04_032-BF-1-1_2.pdf	application/pdf	1.2 Mo
<b>Annexe (Autres annexes budgétaires)</b> Nom original : PAGES SIGNATURES CA2024.pdf Nom métier : 71_AN-073-200053833-20240408-2024_04_032-BF-1-1_3.pdf	application/pdf	612.5 Ko
<b>Annexe (Autres annexes budgétaires)</b> Nom original : DOCBUDG-20005383300014-073048-CA-2023-15042024000000.xml	text/xml	835.1 Ko

Nom métier :

71\_AN-073-200053833-20240408-2024\_04\_032-BF-1-1\_4.xml

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	17 avril 2024 à 09h18min39s	Dépôt initial
En attente de transmission	17 avril 2024 à 09h18min41s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	17 avril 2024 à 09h18min43s	Transmis au MI
Acquittement reçu	17 avril 2024 à 09h21min14s	Reçu par le MI le 2024-04-17



République Française

COMMUNE D'ENTRELACS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 avril 2024

Délibération n°: 2024-04-033

Nomenclature : 7.1.1.3

Envoyé en préfecture le 17/04/2024  
Reçu en préfecture le 17/04/2024  
Publié le   
ID : 073-200053833-20240408-2024\_04\_033-DE

Objet : Affectation du résultat 2023 - budget général

**NOMBRE DE CONSEILLERS**

En exercice : 32  
Présents : 26  
Pouvoirs : 4  
Suffrages exprimés : 30  
Ne prend pas part au vote : 0

**VOTE**

Pour : 30  
Contre : 0  
Abstention : 0

Décision rendue exécutoire par envoi en Préfecture et mise en ligne le :

17/4/24

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, LE 8 AVRIL,

Le Conseil Municipal d'Entrelacs dûment convoqué s'est réuni à 19H30 -en session ordinaire à Salle plurivalente, groupe scolaire l'Albanaise sous la présidence de Monsieur Jean-François BRAISSAND, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 25 mars 2024

**PRESENTS** : Jean-François BRAISSAND, Claire COCHET, Gaëlle GERBELOT, Christophe DERIPPE, Françoise BAISET-BOYRIES, Yves GRANGE, Gaëlle JANIN-CHEMINOT, André VERDU, Michelle MESSAGEOT, Pascale ROUSSEAU, Pierre BERLIOZ, Gérard LEGER, Gérard GROS-JEAN, Evelyne VITTET, Serge GIRARD, Ludovic BUSSARD, Stéphane BERTHET, Laurence DUPESSEY, Coralie REYNAUD, Laurence DAGAND, Christian ANDRÉ, Séverine DEJEUX, Frédéric TOUSSAINT, Alain PAGET, Bernard SERPOLLET, Jean-Paul SIMON

**EXCUSES avec procuration** : Jean-Marc GUIGUE pouvoir à Serge GIRARD, Karine MAISNIER-PATIN pouvoir à Yves GRANGE, François CALLENDRET pouvoir à Claire COCHET, Sébastien PIGNIER-TRACOL pouvoir à Alain PAGET

**ABSENTS OU EXCUSES :**

Jean-Jacques BUGNARD, Monique BIENFAIT, Jean-Marc GUIGUE, Karine MAISNIER-PATIN, François CALLENDRET, Sébastien PIGNIER-TRACOL

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Madame Claire COCHET

Vu les dispositions applicables en ce qui concerne l'affectation des résultats dans le cadre de la comptabilité M57,

Vu le compte administratif du budget général de l'exercice 2023, en concordance avec le compte de gestion dressé par le Comptable public,

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré :

- DECIDE d'affecter en totalité en section d'investissement la somme de 2 171 507.75 € au compte 1068, excédent de fonctionnement capitalisé.

Claire COCHET  
Secrétaire de séance

Pour extrait, certifié conforme.

Jean-François BRAISSAND  
Maire d'Entrelacs





République Française

COMMUNE D'ENTRELACS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 avril 2024

Délibération n°: 2024-04-034

Nomenclature :7.1.6

Envoyé en préfecture le 17/04/2024

Reçu en préfecture le 17/04/2024

Publié le

ID : 073-200053833-20240408-2024\_04\_034-DE



Objet : Reprise de résultats constatés en investissement lors de la prévision budgétaire 2024

**NOMBRE DE CONSEILLERS**

En exercice : 32  
Présents : 26  
Pouvoirs : 4  
Suffrages exprimés : 30  
Ne prend pas part au vote : 0

**VOTE**

Pour : 30  
Contre : 0  
Abstention : 0

Décision rendue exécutoire par envoi en Préfecture et mise en ligne le :

17/4/24



L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, LE 8 AVRIL,

Le Conseil Municipal d'Entrelacs dûment convoqué s'est réuni à 19H30 -en session ordinaire à Salle plurivalente, groupe scolaire l'Albanaise sous la présidence de Monsieur Jean-François BRAISSAND, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 25 mars 2024

**PRESENTS** : Jean-François BRAISSAND, Claire COCHET, Gaëlle GERBELOT, Christophe DERIPPE, Françoise BAIZET-BOYRIES, Yves GRANGE, Gaëlle JANIN-CHEMINOT, André VERDU, Michelle MESSAGEOT, Pascale ROUSSEAU, Pierre BERLIOZ, Gérard LEGER, Gérard GROS-JEAN, Evelyne VITTET, Serge GIRARD, Ludovic BUSSARD, Stéphane BERTHET, Laurence DUPESSEY, Coralie REYNAUD, Laurence DAGAND, Christian ANDRÉ, Séverine DEJEUX, Frédéric TOUSSAINT, Alain PAGET, Bernard SERPOLLET, Jean-Paul SIMON

**EXCUSES avec procuration** : Jean-Marc GUIGUE pouvoir à Serge GIRARD, Karine MAISNIER-PATIN pouvoir à Yves GRANGE, François CALLENDRET pouvoir à Claire COCHET, Sébastien PIGNIER-TRACOL pouvoir à Alain PAGET

**ABSENTS OU EXCUSES** :

Jean-Jacques BUGNARD, Monique BIENFAIT, Jean-Marc GUIGUE, Karine MAISNIER-PATIN, François CALLENDRET, Sébastien PIGNIER-TRACOL

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Madame Claire COCHET

Une provision d'un montant de 12 666 € avait été constatée budgétairement par la commune déléguée d'Albens, avant la création de la commune nouvelle. Lors du compte de gestion de 2016, les opérations relatives à la fusion des budgets auraient dû constater la reprise de provision de manière identique c'est-à-dire de manière budgétaire. Ceci n'a pas été fait et a généré un écart dans la reprise des résultats.

Afin de corriger cette discordance entre le compte de gestion et celui du compte administratif, il convient d'ajuster la prévision budgétaire 2024 en reprenant au budget primitif 2024 les résultats de clôture 2023 tels qu'ils figurent au compte de gestion à savoir :

Résultat exercice en investissement au 001 :

3 324 071.15 € (excédent investissement au Compte administratif 2023) – 12 666 € (provision budgétaire antérieure à 2016) = 3 311 405.15 €.

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré :

- DONNE pouvoir à Monsieur le Maire afin de porter la correction lors de la prévision budgétaire 2024 au résultat d'investissement de l'exercice 2023 tel que défini ci-dessus, et d'accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de cette décision.

Claire COCHET  
Secrétaire de séance

Pour extrait, certifié conforme.

Jean-François BRAISSAND  
Maire d'Entrelacs







République Française

COMMUNE D'ENTRELACS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 avril 2024

Délibération n°: 2024-04-035

Nomenclature : 7.2.1

Envoyé en préfecture le 12/04/2024

Reçu en préfecture le 12/04/2024

Publié le

ID : 073-200053833-20240408-2024\_04\_035-DE

Berger  
Levrault

Objet : Taux d'imposition 2024

**NOMBRE DE CONSEILLERS**

En exercice : 32

Présents : 26

Pouvoirs : 4

Suffrages exprimés : 30

Ne prend pas part au vote : 0

**VOTE**

Pour : 30

Contre : 0

Abstention : 0

Décision rendue exécutoire par envoi  
en Préfecture et mise en ligne le :

12/4/24

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, LE 8 AVRIL,

Le Conseil Municipal d'Entrelacs dûment convoqué s'est réuni à 19H30 -en session ordinaire à Salle plurivalente, groupe scolaire l'Albanaise sous la présidence de Monsieur Jean-François BRAISSAND, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 25 mars 2024

**PRESENTS** : Jean-François BRAISSAND, Claire COCHET, Gaëlle GERBELOT, Christophe DERIPPE, Françoise BAIZET-BOYRIES, Yves GRANGE, Gaëlle JANIN-CHEMINOT, André VERDU, Michelle MESSAGEOT, Pascale ROUSSEAU, Pierre BERLIOZ, Gérard LEGER, Gérard GROS-JEAN, Evelyne VITTEY, Serge GIRARD, Ludovic BUSSARD, Stéphane BERTHET, Laurence DUPESSEY, Coralie REYNAUD, Laurence DAGAND, Christian ANDRÉ, Séverine DEJEUX, Frédéric TOUSSAINT, Alain PAGET, Bernard SERPOLLET, Jean-Paul SIMON

**EXCUSES avec procuration** : Jean-Marc GUIGUE pouvoir à Serge GIRARD, Karine MAISNIER-PATIN pouvoir à Yves GRANGE, François CALLENDRET pouvoir à Claire COCHET, Sébastien PIGNIER-TRACOL pouvoir à Alain PAGET

**ABSENTS OU EXCUSES** :

Jean-Jacques BUGNARD, Monique BIENFAIT, Jean-Marc GUIGUE, Karine MAISNIER-PATIN, François CALLENDRET, Sébastien PIGNIER-TRACOL

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Madame Claire COCHET

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré :

- DECIDE de fixer les taux d'imposition de 2024 comme suit :
  - Taxe foncier bâti : 36.75%
  - Taxe foncier non bâti : 32.35 %
  - Taxe habitation pour les résidences secondaires : 9.80 %
  
- **DONNE POUVOIR** à Monsieur le Maire d'accomplir les formalités nécessaires à ce dossier.

Claire COCHET  
Secrétaire de séance

Pour extrait, certifié conforme.

Jean-François BRAISSAND  
Maire d'Entrelacs



ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2024

I - RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2024

Taxes	Bases d'imposition effectives 2023 1	Taux de référence 2024 2	Taux plafonds 2024 3	Bases d'imposition prévisionnelles 2024 4	Produits référence (col. 4 x col. 2) 2024 5	Taux votés 2024 6	Produits attendus (col. 4 x col. 6) 2024 7
Taxe foncière bâtie (TFB)	7 882 908	36,75	97,55	8 287 000	3 045 473	36,75	3045473
Taxe foncière non bâties (TFNB)	118 648	32,35	244,42	123 100	39 823	32,35	39823
Taxe d'habitation (TH)	755 203	9,80	55,65	644 100	63 122	9,80	63122
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>
			Total	3 148 418			
Taxe	Bases d'imposition effectives 2023	Taux de référence de TH 2024	Taux de majoration 2023	Bases d'imposition prévisionnelles 2024	Produit référence (col.4 x col.2 x col.3) 2024	Taux de majoration voté 2024	Produit attendu (col. 4 x col. 6 x taux TH voté 2024)
Majoration de taxe d'habitation (MTHS)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>

Aide au calcul des taux par variation proportionnelle : il n'est pas nécessaire de remplir cette rubrique en cas de reconduction des taux de référence ou de variation différenciée.

Taxes	Calcul du coefficient de variation proportionnelle (6 décimales) 8	Taux proportionnels (col. 2 x col. 9) 10	Si l'un des taux déterminés de manière proportionnelle excède le taux plafond indiqué en colonne 3, une variation différenciée doit obligatoirement être votée.	Si la diminution sans lien des taux a été décidée en 2024, cochez la case
Taxe foncière bâties (TFB)	Produit total souhaité			<input type="checkbox"/>
Taxe foncière non bâties (TFNB)	=			
Taxe d'habitation (TH)	3 148 418			
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	Produit total de référence (total colonne 5)			

II - RESSOURCES FISCALES INDÉPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2024

TVA	IFER / PYLONES	TASCOM	TAFNB	Allocations compensatrices	DCRTP	FNGIR	Effet du coefficient correcteur	Total
	0			106 901	127 361	195 295	182 764	612 321

III - TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2024

Produits attendus des ressources à taux voté (col. 7)	+	Produits attendus des ressources indépendantes des taux votés (col. 11)	=	Total prévisionnel au titre de la fiscalité directe locale 2024
		612 321		

A CHAMBERY

Le 08 MARS 2024

Pour la Direction des Finances publiques,  
Annie Cabrol  
DIRECTEUR DEP. DES FINANCES

Le Pour la Préfecture,

Le Pour la Commune,

Signé électroniquement par  
Jean Francois BRAISSAND

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2024

IV – INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

1. DÉTAIL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES ET DOTATIONS

Taxe foncière bâtie :	2 378
a. Personnes de condition modeste	0
b. Baux à réhabilitation, QPPV, Mayotte	96 985
c. Locaux industriels	797
d. Logements sociaux : exo de longue durée	6 741
Taxe foncière non bâtie	>>>
Taxe d'habitation :	>>>
a. Dotation pour perte de THLV	>>>
b. Mayotte	>>>

Cotisation foncière des entreprises :

a. Exonérations en zone d'aménagement. du territoire	>>>
b. Base minimum	>>>
c. Locaux industriels	>>>
d. Autres allocations	>>>

2. BASES EXONÉRÉES

Taxe foncière bâtie :	584 257
a. Par le conseil municipal	
b. Par la loi	
Taxe foncière non bâtie :	20 365
a. Par le conseil municipal	
b. Par la loi (terres agricoles)	
c. Par la loi (autres)	
Cotisation foncière des entreprises	
a. Par le conseil municipal	
b. Par la loi	

3. BASES DE TAXE D'HABITATION

a. Résidences secondaires et assimilées	506 200
b. Logements vacants soumis à la THLV	137 900
c. Bases dégrévées hors locaux vacants	91 449
d. Bases dégrévées locaux vacants	43 749
e. Bases dégrévées majo THS	

4. PRODUITS PRÉVISIONNELS IFER ET PYLÔNES

a. Éoliennes et hydroliennes	
b. Centrales électriques	
c. Centrales photovoltaïques	
d. Centrales hydrauliques	
e. Centrales géothermiques	
f. Transformateurs électriques	
g. Stations radioélectriques	
h. Installations gazières et autres	
i. Taxe sur les pylônes	

5. RÉFORMES FISCALES

a. TVA prév. (compensation TH)	>>>
b. TVA prév. (comp. CVAE)	0
c. Coefficient correcteur	1,058717
d. Taux FB commune 2020	25,36
e. Taux FB département 2020	11,03

6. ÉLÉMENTS UTILES AU VOTE DES TAUX

6.1. TAUX PLAFONDS

Taxes	Taux moyens communaux de 2023 au niveau :		Taux des EPCI de 2023	Taux plafonds de 2024	Taux plafonds communaux à ne pas dépasser pour 2024 (col. 13 - col. 14)
	national	départemental			
Taxe foncière bâtie (TFB)	39,42	35,23	1,00000	98,55	97,55
Taxe foncière non bâties (TFNB)	50,82	99,11	3,36000	247,78	244,42
Taxe d'habitation (TH)	24,45	19,71	5,48000	61,13	55,65
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>

6.4. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE CFE

Taux moyens pondérés des taxes foncières de 2023 au niveau :	>>>
a. National	>>>
b. Communal	>>>
Taux maximum :	
a. Taux communal majoré à ne pas dépasser	>>>
b. Taux maximum de la majoration spéciale	>>>

6.2. DIMINUTION SANS LIEN : année antérieure à 2024 au titre de laquelle...

a. ...la diminution sans lien a été appliquée	>>>
b. ...les taux précédemment diminués sans lien ont été augmentés	>>>

6.3. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE TH

a. Tx moy. 75% départemental	11,51
b. Taux maximum de la majo	0,768

Taux de CFE perçue en 2023 par la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de communes ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique

26,65



Bienvenue  
sur votre plateforme  
**BL échanges sécurisés**



## Bordereau d'acquiescement de transaction

Collectivité : COMMUNE D ENTRELACS  
Utilisateur : GELLOZ Marlène

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte : **2024\_04\_036**  
Objet : **Vote du BP 2024**  
Type de transaction : Transmission d'actes  
Date de la décision : 2024-04-08 00:00:00+02  
Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers  
Documents papiers complémentaires : NON  
Classification matières/sous-matières : 7.1.2 - Budget primitif  
Identifiant unique : 073-200053833-20240408-2024\_04\_036-BF  
URL d'archivage : Non définie  
Notification : Non notifiée

### Fichiers contenus dans l'archive :

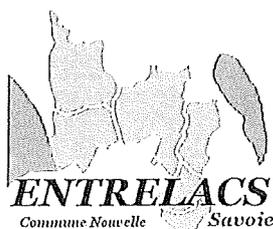
Fichier	Type	Taille
<b>Enveloppe métier</b> Nom métier : 073-200053833-20240408-2024_04_036-BF-1-1_0.xml	text/xml	1.1 Ko
<b>Document principal (Document budgétaire)</b> Nom original : DOCBUDG-20005383300014-073048-BP-2024-15042024000000.xml Nom métier : 99_BU-073-200053833-20240408-2024_04_036-BF-1-1_1.xml	text/xml	688.4 Ko
<b>Document principal (Document budgétaire)</b> Nom original : Note de synthèse - BP2024- 15_04_2024.pdf Nom métier : 99_BU-073-200053833-20240408-2024_04_036-BF-1-1_2.pdf	application/pdf	1 Mo
<b>Document principal (Document budgétaire)</b> Nom original : PAGES SIGNATURES BP2024.pdf Nom métier : 99_BU-073-200053833-20240408-2024_04_036-BF-1-1_3.pdf	application/pdf	626 Ko

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	17 avril 2024 à 09h26min04s	Dépôt initial

En attente de transmission 17 avril 2024 à 09h26min06s  
Transmis 17 avril 2024 à 09h26min08s  
Acquittement reçu 17 avril 2024 à 09h28min56s

Accepté par le TdT : validation OK  
Transmis au MI  
Reçu par le MI le 2024-04-17



République Française

COMMUNE D'ENTRELACS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 avril 2024

Délibération n°: 2024-04-037

Nomenclature : 7.1.6

Envoyé en préfecture le 17/04/2024  
Reçu en préfecture le 17/04/2024  
Publié le  
ID : 073-200053833-20240408-2024\_04\_037-DE



Objet : Tableau des autorisations de programme et crédits de paiement (AP/CP) 2024

**NOMBRE DE CONSEILLERS**

En exercice : 32  
Présents : 26  
Pouvoirs : 4  
Suffrages exprimés : 27  
Ne prend pas part au vote : 0

**VOTE**

Pour : 26  
Contre : 1  
Abstention : 3

Décision rendue exécutoire par envoi  
en Préfecture et mise en ligne le :

17/4/24

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, LE 8 AVRIL,

Le Conseil Municipal d'Entrelacs dûment convoqué s'est réuni à 19H30 -en session ordinaire à Salle plurivalente, groupe scolaire l'Albanaise sous la présidence de Monsieur Jean-François BRAISSAND, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 25 mars 2024

**PRESENTS** : Jean-François BRAISSAND, Claire COCHET, Gaëlle GERBELOT, Christophe DERIPPE, Françoise BAISET-BOYRIES, Yves GRANGE, Gaëlle JANIN-CHEMINOT, André VERDU, Michelle MESSAGEOT, Pascale ROUSSEAU, Pierre BERLIOZ, Gérard LEGER, Gérard GROS-JEAN, Evelyne VITTEY, Serge GIRARD, Ludovic BUSSARD, Stéphane BERTHET, Laurence DUPESSEY, Coralie REYNAUD, Laurence DAGAND, Christian ANDRÉ, Séverine DEJEUX, Frédéric TOUSSAINT, Alain PAGET, Bernard SERPOLLET, Jean-Paul SIMON

**EXCUSES avec procuration** : Jean-Marc GUIGUE pouvoir à Serge GIRARD, Karine MAISNIER-PATIN pouvoir à Yves GRANGE, François CALLENDRET pouvoir à Claire COCHET, Sébastien PIGNIER-TRACOL pouvoir à Alain PAGET

**ABSENTS OU EXCUSES** :

Jean-Jacques BUGNARD, Monique BIENFAIT, Jean-Marc GUIGUE, Karine MAISNIER-PATIN, François CALLENDRET, Sébastien PIGNIER-TRACOL

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Madame Claire COCHET

Vu le budget primitif 2024,

Vu le tableau des autorisations de programmes et crédits de paiement AP/CP 2024 joint en annexe.

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré :

- DECIDE de valider le tableau des AP/CP tel que défini en annexe ;
- DONNE POUVOIR à Monsieur le Maire pour accomplir les formalités nécessaires à ce dossier.

Claire COCHET  
Secrétaire de séance

Pour extrait, certifié conforme.

Jean-François BRAISSAND  
Maire d'Entrelacs

Envoyé en préfecture le 17/04/2024

Reçu en préfecture le 17/04/2024

Publié le



ID : 073-200053833-20240408-2024\_04\_037-DE

ANNEXE DELIBERATION N°2024-03-037

**AUTORISATIONS DE PROGRAMMES ET CREDITS DE PAIEMENTS 2024 / BP2024**

N° opération	N°AP	Montant AP TTC	Cumulé années antérieures	CP2024	CP 2025	CP 2026
<b>Aménagement de la Montée de la Rippe Albens</b>						
152	001/2016	518 622 €	516 555,55 €	2 066,00 €		
<b>Travaux place chef lieu - Mognard</b>						
124	008/2016	1 075 822 €	1 035 554,33 €	40 267 €		
<b>Vidéoprotection Entrelacs</b>						
132	001/2017	280 065 €	280 064,98 €			
<b>Pose bungalow et extension vestiaires de football Entrelacs</b>						
112	001/2018	407 866 €	407 866,85 €			
<b>Aménagement de la rue du 17 octobre et rue J. Michaud Albens</b>						
149	004/2018	614 766 €	455 366,36 €	159 400 €		
<b>Eclairage public mise aux normes, renouvellement global du parc - ENTRELACS</b>						
129	002/2019	1 187 109 €	1 153 109,06 €	14 000 €	10 000 €	10 000 €
<b>Etude et travaux d'agrandissement du cimetière de Saint-Germain</b>						
137	009/2019	210 337 €	210 337,09 €			
<b>AMO, MOE et travaux aménagement NORD Le Longeret ALBENS</b>						
140	010/2019	3 500 000 €	955 092,07 €	2 044 402 €	500 506 €	
<b>Création maison de la culture</b>						
111	001/2021	7 568 568 €	550 096,02 €	3 007 744 €	2 842 728 €	1 168 000 €
<b>Construction et aménagement d'un multi-accueil à Epersy</b>						
121	002/2021	904 800 €	25 140,00 €	604 800 €	274 860 €	
<b>Construction d'une caserne de gendarmerie</b>						
131	001/2022	3 750 696 €	113 216,88 €	865 730 €	2 127 749 €	644 000 €
<b>Construction d'un réseau de chaleur</b>						
173	002/2022	107 705 €	74 234 €	33 471 €		
<b>Terrain de foot</b>						
1121	2024/001	1 225 056 €		25 056 €	1 200 000 €	

Conseil municipal du 08/04/2024